

INTERVENTION
aux Assises de L'AFIGESE 2026
Du 7 au 9 octobre 2026
A Nantes

1. Contexte de l'appel à manifestation d'intérêt

L'AFIGESE organise chaque année « Les Assises de la fonction financière, du contrôle de gestion et de l'évaluation des politiques publiques » réunissant près de 400 agents territoriaux (direction générale, direction adjointe, finances, management, contrôle de gestion, évaluation, ressources humaines) afin de :

- partager des expériences entre professionnels ;
- s'informer sur les enjeux nationaux ;
- travailler en ateliers thématiques autour de cas pratiques.

Cette année, les Assises de l'AFIGESE se tiendront du **7 au 9 octobre 2026 à la Cité des Congrès de Nantes** et auront pour thème général :

**« Anticiper, coopérer, transformer :
réinventer ensemble l'action publique en période de contraintes et d'incertitude »**

Présentation de la thématique :

Il y a bien longtemps dans une galaxie lointaine les collectivités locales pouvaient se contenter de gérer l'urgence en espérant un retour à meilleure fortune avant les prochaines élections. Mais désormais les finances publiques s'épuisent, au sens propre comme au sens figuré.

Climat, dette, tensions géopolitiques, transformations numériques, vieillissement démographique : dans un contexte de contraintes financières durables, d'incertitudes croissantes et d'attentes citoyennes en mutation, il devient indispensable d'anticiper les futurs possibles plutôt que de les subir.

Là où nous allons, nous avons besoin de routes, ainsi la prospective stratégique n'est plus un luxe théorique. Elle devient un outil central pour imaginer, choisir et construire collectivement un futur souhaitable. Et partager dès à présent les données du problème pour préparer les arbitrages que devront faire les citoyens qui nous dirigent.

Face à des défis colossaux cette ambition ne peut réussir en silo. Malgré une autonomie financière dans les textes, les collectivités ne disposent plus seules des moyens, des leviers ni des expertises nécessaires. La coopération — avec l'État, les autres collectivités, les citoyens et les acteurs du territoire — est plus encore nécessaire. Sans uniquement parler des services communs, c'est la mutualisation des moyens, le partage des expertises et l'alignement des volontés qui permettront de transformer les stratégies en actions concrètes... Et osons croire pour les collectivités à autres choses que de conventions d'affichages.

Ces XXXe Assises, dont le nombre en numérogie reflètent l'union et l'équilibre, seront l'occasion d'expérimenter cette voie, puisque travailler ensemble pour l'avenir est le modus operandi de notre association.

2. L'appel à manifestation d'intérêt

L'AFIGESE fait le choix, dans un souci de transparence, de procéder à un appel à manifestation d'intérêt pour la sélection de ses partenaires.

a. Objet

L'appel à manifestation d'intérêt porte sur l'animation de l'une des deux forums d'actualité :

le vendredi 9 octobre 2026, de 9h à 10h15

6 forums seront organisés en simultané dans 6 salles d'ateliers : 4 forums seront consacrés à la présentation des travaux des groupes de travail de l'association et 2 forums seront animés par 2 partenaires. L'appel à manifestation porte donc sur les **2 forums partenaires**.

Identification des thématiques potentielles :

- Evaluation des politiques publiques
 - Dette et financement de projets
 - Qualité des comptes et certification
 - Finances publiques locales
 - Contrôle de gestion interne
 - Contrôle de gestion externe
 - Problématiques managériales et organisationnelles dans la fonction publique territoriale
- Votre expertise sur une problématique liée à la thématique générale des Assises permettra d'apporter une vision extérieure sur les enjeux rencontrés par les collectivités territoriales. Votre proposition devra s'accorder avec les préoccupations actuelles des territoriaux en matière financière, en gestion locale, en évaluation des politiques publiques ou plus généralement en pilotage et en management.

Format :

Sous la forme d'une intervention d'1h15 sur un sujet d'actualité en lien avec la thématique générale des Assises, cette séance permettra aussi de favoriser le débat et les échanges avec la salle. Des outils interactifs pourront être mis à votre disposition si vous souhaitez proposer une animation innovante.

Rôle du partenaire :

- Vous assurez la coordination de l'intervention : recherche des intervenants, réunions préparatoires, validation des contenus de présentation.
- Vous organisez au minimum deux réunions préparatoires avant l'événement (juin et septembre)
- Vous rédigez un document fil conducteur de votre intervention résumant la ou les interventions.

b. A qui s'adresse l'appel à manifestation d'intérêt

L'appel à manifestation d'intérêt s'adresse à **toute personne morale de droit privé** dont les domaines de compétences sont en corrélation avec les domaines visés par l'AFIGESE.

**L'intervention en séance est soumise à une contribution financière
qui sera versée à l'AFIGESE à l'issu de l'événement, d'un montant de 4 000 €.**

Une convention de partenaire sera rédigée stipulant les termes du partenariat. En effet, le partenaire sélectionné bénéficiera :

- d'une visibilité dans le programme de l'événement (logo en page partenaire) et sur le site web dédié à l'événement
- l'animateur et trois intervenants maximum bénéficieront d'une invitation pour l'ensemble de l'événement.

3. Modalités de candidatures et critères de sélection

L'approche intellectuelle est privilégiée par rapport à l'approche commerciale. La qualité et la pertinence de l'intervention seront primordiales. C'est pourquoi votre proposition sera soumise à un jury de sélection. L'organisateur vous accompagnera dans la préparation de ces séances.

Le partenaire pourra faire intervenir jusqu'à quatre personnes maximum (1 animateur et 3 intervenants maximum) selon les besoins.

Critères de sélection

- Le jury sélectionnera les propositions en fonction de la pertinence des thèmes choisis au regard de la thématique générale de l'événement et de son adéquation avec l'expertise du partenaire.
- La complémentarité des sujets entre les autres interventions du programme sera également regardée.
- L'originalité et l'innovation des sujets abordés seront appréciées.

4. Processus et calendrier

En tant que candidat, vous devrez présenter une note permettant au jury d'évaluer la pertinence de la proposition au regard des critères souhaités. La note devra contenir :

- Une présentation synthétique de votre organisme
- Une proposition de contenu détaillée comprenant l'intitulé de l'intervention, le syllabus et les interventions pressenties.

Calendrier

- Réception des propositions au plus tard le **27 avril 2026** à l'adresse l.magnan@afigese.fr
- Communication des résultats : le choix des lauréats sera rendu public le 4 mai 2026
- Diffusion par l'AFIGESE du pré-programme au plus tard le 22 mai 2026

5. Votre interlocuteur

Pour toute question, contactez :

Leslie MAGNAN, secrétaire générale : l.magnan@afigese.fr ou 02 28 25 45 15

Merci de transmettre vos propositions par mail à cette adresse.